



## Barrières physiques :

éviter/limiter le contact physique direct avec la clientèle et les produits, se protéger des projections de gouttelettes ou de particules

• **Faire respecter** par vos salariés et votre clientèle les mesures contre le COVID-19 mises en place dans le magasin

• Installer un **écran translucide de protection** contre les projections devant le poste d'encaissement. Pour les caisses paniers : largeur 1 m

À défaut, proposer une **stratégie de contournement du poste d'encaissement** pour permettre aux clients d'accéder au terminal de paiement en restant à distance de l'hôte de caisse

• Mettre à disposition des salariés une **visière faciale/frontale** ou des **masques**

• **Limiter les contacts directs** avec les clients :

- faire déposer les codes-barres et la carte de fidélité sur le tapis amont
- si nécessaire, déposer le ticket de caisse sur le tapis aval

• Privilégier les **paiements par CB** et l'envoi des tickets de caisse par voie numérique



## Barrières hygiéniques :

se protéger et limiter la propagation

- Mettre à disposition des salariés du **gel hydroalcoolique** aux postes de travail
- **Nettoyer régulièrement les zones de contact** du poste d'encaissement avec la clientèle (terminal CB, tapis, etc.) en utilisant des produits désinfectants et du papier/lingette à usage unique à éliminer en sacs fermés
- Rappeler les **gestes barrières** à vos salariés :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

⚠ Les gants jetables ne sont pas recommandés **pour l'encaissement** et inadaptés au contexte du COVID-19



## Barrières organisationnelles :

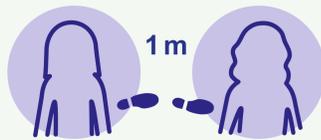
limiter les risques de contamination

• **Respecter la distance de sécurité** de 1 m min entre les postes de travail

• Gérer les **flux entrants de clients** dans le magasin

• **Organiser les files d'attente** devant les caisses :

- éviter le stationnement des clients face au salarié
- privilégier les dispositifs de gestion de «file unique»
- matérialiser les distances de sécurité entre chaque client par un marquage au sol



• Promouvoir l'utilisation par la clientèle de **scanners/douchettes de paiement** en libre service, à nettoyer et désinfecter régulièrement

• Diriger les clients de préférence vers les **postes d'encaissement automatiques**

• Promouvoir **l'achat par Drive** en limitant les contacts et en respectant les distances de sécurité entre les collaborateurs et la clientèle



**Communiquer auprès de vos salariés pour les sensibiliser au danger de ce virus, leur expliquer les mesures de prévention et la nécessité de les respecter strictement**

## Fiche employeur



COVID-19

DANS VOTRE MAGASIN

MESURES DE PRÉVENTION AUX POSTES D'ENCAISSEMENT

